

Ici, prairie humide et agriculture font bon ménage !

Le Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère a contribué à l'aménagement de cette prairie humide, avec la Cellule d'Assistance Technique Zones Humides de la Chambre d'Agriculture du Tarn. Un appui technique a été apporté : proposition d'aménagement, préconisations de gestion de la prairie humide...

Qu'est-ce qu'une zone humide ?

Espaces de transition entre la terre et l'eau, terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau ; la végétation y est dominée par des plantes hygrophiles (qui aiment l'humidité) pendant au moins une partie de l'année (Code de l'Environnement : article L211-1).

Valorisation de la prairie humide de la Coste :

La parcelle, située en bord de'eau possédait une zone humide, était à l'abandon depuis plusieurs années et avait tendance à s'enfricher. Des agricultrices, en cours d'installation, recherchaient des prairies pour leur troupeau de chèvres.

La Cellule d'Assistance Technique Zones Humides et le Syndicat Mixte de Rivière Cérou Vère ont accompagné techniquement et financièrement (financeurs : Agence de l'eau et département du Tarn) les agricultrices afin d'aménager la parcelle. Une gestion de la parcelle par le pâturage et la fauche a été préconisée, afin que la végétation ne se développe pas au détriment de la zone humide.

Les aménagements mis en œuvre

AVANT



Parcelle en friche.

PENDANT



Débroussaillage partiel.

APRÈS



Pose de clôture.



Abreuvoir alimenté par la zone humide.

Pâturage des chèvres.

Filtration de l'eau et régulation des écoulements dans la zone humide à travers les iris.



Un réservoir de biodiversité : Fritillaire...



...Carex.

Les zones humides assurent :

- La **régulation du volume des eaux et des écoulements** : elles ralentissent les ruissellements et accumulent l'eau en période pluvieuse avant de la restituer aux ruisseaux en période sèche.
- Un **filtre naturel** : elles améliorent la qualité de l'eau grâce à la rétention et à l'assimilation de nombreuses substances.
- Un **réservoir de biodiversité** : elles abritent une faune et une flore caractéristiques.
- Des **paysages remarquables**.

Elles garantissent aussi, de façon directe ou indirecte, des usages stratégiques, économiques ou liés aux loisirs :

- Ressource pour l'alimentation en eau potable ou pour l'abreuvement du bétail.
- Ressource en herbe pour le pâturage ou la fauche (notamment lors d'étés secs).
- Ressource halieutique (pêche) et cynégétique (chasse).
- Espaces récréatifs qui participent à la qualité de vie de nos territoires et pédagogiques pour l'éducation à l'environnement et la sensibilisation au respect de la nature.

Concilier gestion agricole et zones humides : c'est possible !

- La destruction d'une zone humide :
 - par assèchement (drainage, plantation),
 - par ennoïement (création de plan d'eau),
 - par imperméabilisation ou remblaiement
 est déconseillée et très réglementée, contactez la DDT, police de l'eau.
- L'abandon d'une zone humide peut mener à sa disparition par enfouissement.

Conseils pour maintenir ces milieux en bon état :

- Fauche tardive ;
- Pâturage extensif ;
- Adapter les périodes de pâture selon l'humidité : par exemple clôturer (au moins temporairement) les zones les plus humides ;
- Pas de fertilisation ni produits phytosanitaires ;
- Limiter les traversées en tracteur et procéder aux travaux d'entretien en automne (rigolage, broyage éventuel des joncs diffus, ...).

Les zones humides jouent un rôle essentiel pour la gestion de la ressource en eau et pour la biodiversité. Le bassin versant du Cérou n'abrite plus de très grandes zones humides mais plusieurs espaces reliés entre eux. C'est pourquoi il est essentiel aujourd'hui de préserver ces espaces à fort intérêt biologique et aux multiples fonctions !